



Le dispositif "Adultes-Relais"

Monsieur Paul Mourier Préfet du Var, a rencontré le 07 mars 2012, Mme Marie-Madeleine Laité adulte-relais de l'Union Diaconale du Var (UDV) sur l'accueil de jour "les Amis de Jéricho", rue du Commandant Loste, à Toulon. Il a été accueilli par Monsieur Jean-Michel Permingeat, Président de l'UDV et Monsieur Michel Petit Président des "Amis de Jéricho" qui étaient accompagnés de Monsieur Jean Chiris Directeur départemental de la cohésion sociale (DDCS) et de Monsieur Jean-Luc Nioche, chargé du suivi des adultes relais à la DDCS.

Les adultes-relais dans le Var

Nombre d'Adultes-relais :

33 (dont 3 en cours d'affectation, 1 à Toulon, 1 à La Seyne/Mer, 1 à Fréjus)

Type de contrats : 9 CDI – 21 CDD **Répartition par sexe :** 10 hommes et 20 femmes

Durée de convention adultes relais : 3 ans renouvelables deux fois et même trois fois dans des cas exceptionnels soumis à l'appréciation du directeur général de l'ACSé

Montant de l'aide individuelle : 20 991,10 euros

Total des aides de l'ACSé pour le Var en 2011 : 658 846 euros

Type de structures :

- Communes ou Etablissements publics : 11
- Associations : 19 dont 6 centres sociaux et culturels

Répartition des postes adultes-relais par CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale):

- CUCS Toulon : 11
- CUCS La Seyne-sur-Mer : 6
- CUCS Hyères : 2
- CUCS Dragage : 1

- CUCS St-Maximin : 3
- CUCS Fréjus-Saint-Raphaël : 5
- CUCS Draguignan-Le Muy : 1
- CUCS le Luc : 1

Répartition par champ d'activités :

- Activités contribuant au lien social : 13
- Activités culturelles : 4
- Médiation scolaire : 4
- Logement : 3
- Femmes : 2
- Sécurité : 2
- Justice de proximité : 1
- Sports : 1



FOCUS

Avec : Philippe BEUZELIN Sous-Préfet chargé de mission



Var @ction : Comment situez-vous le dispositif Adultes-Relais dans la politique de la ville ?

Philippe BEUZELIN : Ce dispositif s'intègre fortement dans la politique de la ville avec une intervention dans le champ du lien social, de la citoyenneté et de la participation à la vie publique. Il permet de donner un cadre stable aux actions de médiation sociale et d'offrir, dans une logique d'insertion, des opportunités d'emploi aux adultes des quartiers prioritaires, et notamment aux femmes qui dans le Var représentent deux tiers des effectifs.

Actuellement, en ce qui concerne la sélection de nouveaux projets ou le renouvellement de conventions adultes-relais, trois thématiques doivent être privilégiées :

**Philippe
BEUZELIN
Sous-Préfet
chargé de
mission**

- médiation sur les espaces publics contribuant à la prévention de la délinquance
- médiation dans le cadre scolaire
- médiation facilitant l'accès aux droits et aux soins.



Sous la présidence de Philippe BEUZELIN, Sous-Préfet chargé de mission, s'est tenue, pour la première fois le 16 mars 2012 à la préfecture, une réunion avec l'ensemble des structures accueillant les adultes-relais et les adultes-relais eux-mêmes.

Elle a permis à la fois de présenter le dispositif au niveau national et local de rappeler les règles de fonctionnement, d'honorer les 17 lauréats ayant obtenu le diplôme de "technicien de médiation service" et de présenter les futures formations pour les autres adultes-relais.



Entretien

Avec Jean-Luc NIOCHE, référent adultes-relais à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Var



Jean-Luc NIOCHE
Référent Adulte-Relais
Direction
Départementale
de la Cohésion
Sociale

Var @ction : En quoi consiste un poste d'adulte-relais ?

Jean-Luc NIOCHE : La création d'un poste adulte-relais est destinée à améliorer les relations entre les habitants et les services publics ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs des zones urbaines sensibles et des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Peuvent exercer des activités d'adultes relais les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être âgées de 30 ans au moins
- être sans emploi ou bénéficiant d'un contrat aidé (ex : contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir)
- et résider en zone urbaine sensible (ZUS) ou dans un autre quartier prioritaire des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

Var @ction : Quel est le rôle de la direction départementale de la cohésion sociale du Var dans la gestion du dispositif ?

Jean-Luc NIOCHE : Le dispositif adultes-relais est géré au plan national par l'Agence Nationale de la Cohésion Sociale et pour l'Egalité des Chances (ACSé). Il représente un contingent de 4000 postes adultes-relais dont 33 ont été attribués au département du Var

Sur le dispositif local, la direction départementale de la cohésion sociale a pour mission :

- d'établir toutes les conventions adultes-relais parmi les dossiers sélectionnés
- d'exercer un suivi financier et un contrôle des structures employeuses ainsi que des activités des adultes-relais qu'elles ont recrutés.

La D.D.C.S. a participé également à la mise en place d'un processus de formation et professionnalisation des adultes-relais sur 18 mois de janvier 2010 à octobre 2011.



Entretien

avec Marie-Madeleine LAÏTE, "Adultes-Relais"



Marie-Madeleine LAÏTE

Var @ction : Quel est votre parcours et pourquoi avez-vous pris ce poste adultes-relais ?

Marie-Madeleine LAÏTE : Auparavant, je travaillais dans un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes sans domicile fixe. Forte de cette expérience, je n'ai pas hésité à accepter ce poste (même si ce n'est pas toujours facile), car j'aime le contact avec l'autre.

Var @ction : Quelles sont concrètement vos actions sur le terrain ?

Marie-Madeleine LAÏTE : Ma mission comporte 2 volets :

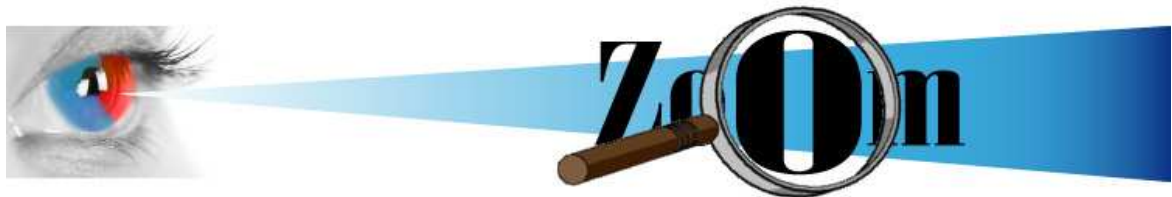
d'une part, elle consiste à aller dans la rue, à la rencontre des personnes sans domicile fixe par le biais de maraudes quotidiennes, soit seule, soit en binôme avec le Samu Social ou avec l'infirmière de l'interface psychiatrique de Siloë. Mon rôle consiste à créer le lien, être à leur écoute, faire une première évaluation et agir dans le respect de leur volonté comme les mettre en contact avec les travailleurs sociaux pour leur prise en charge, certains n'allant plus vers les institutions.

d'autre part, je suis à l'écoute de riverains. Suite à l'installation de l'accueil de jour, je suis allée à la rencontre des habitants avec le président et un administrateur des Amis de Jéricho. Nous avons fait du porte-à-porte pour expliquer ma mission et à cette occasion, je leur ai laissé mes coordonnées afin qu'ils puissent me joindre facilement en cas de difficultés. J'ai réalisé ensuite une enquête participative, à travers un questionnaire, pour recueillir leur parole (difficultés ressenties et propositions). L'enjeu est de permettre un meilleur

« vivre ensemble » dans le respect mutuel.

Var @ction : Cette expérience peut-elle vous aider dans la suite de votre parcours professionnel ?

Marie-Madeleine LAÏTE : Cette expérience me confirme dans ma volonté de poursuivre mon travail auprès d'un public en précarité. C'est une place où je me sens utile et où je reçois beaucoup. Grâce à la formation dispensée, j'ai pu approfondir et améliorer ma pratique professionnelle tout en acquérant le diplôme de « Technicienne Médiation Services » (niveau IV), examen auquel j'ai été reçue avec les félicitations du jury. Cela m'encourage à envisager un diplôme de travailleur social de niveau III.



Avec Laurence BOILLEE, directrice des projets et de l'observation sociale au centre ressources de l'Union diaconale du Var (UDV)



Laurence BOILLEE

Var @action : Quel est l'intérêt de ce type de poste pour votre association ?

Laurence BOILLEE : Le dispositif adultes-relais nous a permis d'embaucher une médiatrice de quartier à plein temps.

Ses interventions viennent renforcer le travail des partenaires dans la lutte contre les exclusions et le mieux-vivre ensemble grâce à la spécialité de sa mission qui consiste à aller à la rencontre des gens dans la rue et du voisinage.

Son action s'inscrit dans un travail en réseau avec les différents acteurs sociaux pour un meilleur accompagnement médico-psycho-social des gens de la rue.

L'observation sociale en direct qui en découle a permis au pôle ingénierie sociale du centre de ressources de l'UDV de mieux analyser les problématiques aggravées par les années de rue et d'impulser des projets tels « Traits d'Union » (collectifs des travailleurs sociaux de l'UDV) et « Objectifs Var : Vers des alternatives à la rue pour personnes vieillissantes » (collectifs d'associations), afin de favoriser une meilleure prise en charge individuelle et construire ensemble des solutions collectives adaptées.

Var @action : Quel bilan dressez-vous après 4 années de mise en place de ce poste ?

Laurence BOILLEE : Le bilan s'avère positif et nous a conduit à solliciter son renouvellement. Par sa présence et sa disponibilité, la médiatrice de quartier est un point de repère tant pour les gens de la rue que les riverains et partenaires associatifs et institutionnels.

Son action participe au changement des regards, à une meilleure cohabitation, à une pacification des rapports même si même si des tensions subsistent.

La prise de contact et la mise à disposition auprès des habitants, commerçants et associations du quartier ont été réalisées sur St Jean du Var dès septembre 2007, recommencées en 2009 suite au

déménagement provisoire de l'accueil de jour sur le quartier de Brunet et devront être reconduites lors du prochain retour.



Entretien

avec **Alain RUFFION**, Directeur de l'association Ingénierie Emploi Formation (IEF)



Alain RUFFION

Var @action : Quel est le rôle de votre structure dans le dispositif adultes-relais du Var ?

Alain RUFFION : L'association Ingénierie Emploi Formation (IEF) a été choisie et missionnée par l'Etat, la Région, la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et certaines villes, dont Marseille pour former en PACA le maximum de médiateurs en exercice dans le domaine social.

Une quinzaine d'adultes-relais, médiateurs de quartier du Var, viennent d'obtenir ainsi le diplôme de : « Technicien Médiation Service », suite à une formation de 18 mois à raison de quatre jours par mois. Cette formation a présenté dans le Var un taux de réussite de 95%. Une nouvelle promotion, ouverte à tous les professionnels de proximité dont les adultes-relais souhaitant se perfectionner en médiation sociale et interculturelle en gestion des conflits, va débiter en septembre 2012. IEF développe actuellement une plate-forme régionale emploi de médiation chargée d'épauler les entreprises et les collectivités qui souhaitent recruter des médiateurs qualifiés et faire naître de nouveaux dispositifs innovant de médiation. Pour cette action, IEF est soutenue à nouveau par l'ACSé, la DRJSCS et un fonds Européen (FEDER).